

aux Etats-Unis, il existe dans la fluctuation de la part des Etats-Unis dans nos importations un facteur qu'il ne faut pas oublier, et c'est l'influence des capitaux placés au Canada. Les Etats-Unis sont la principale source extérieure pour notre machinerie et outillage et nos matériaux de construction. La cessation presque complète de dépenses capitales pendant la dépression affecte donc nos importations des Etats-Unis plus que celles de tout autre pays, tandis que la reprise tend à les faire monter encore plus rapidement.

Le pouvoir d'achat des Canadiens est aussi un autre facteur ayant une influence importante sur les importations venant des Etats-Unis et qui peut affecter directement les exportations aux Etats-Unis. Ces exportations furent grandement réduites par les droits très élevés dont furent frappés plusieurs produits canadiens importants lors de la mise en vigueur des tarifs Hawley-Smoot, en juin 1930. Par la suite nos importations des Etats-Unis tombèrent plus que nos exportations vers ce pays. (Voir Annuaire de 1936, pp. 528-529.)

Les accords commerciaux cependant ont remédié à cette situation. L'influence de la reprise économique au Canada et aux Etats-Unis ne doit pas être oubliée comme facteur dans les récentes augmentations de commerce; d'autre part les expéditions d'or aux Etats-Unis ont augmenté les exportations à ce pays.

Commerce du Canada via les Etats-Unis.—Nos importations d'outre-mer via les Etats-Unis ont décliné continuellement depuis quelques années, principalement celles venant de l'Empire Britannique. Ce déclin a suivi: (1) une propagande générale pour l'utilisation des ports de mer et des ports intérieurs du Canada, (2) des concessions additionnelles sur les marchandises importées sous le tarif préférentiel si importées directement. Dans tous les traités commerciaux avec les pays étrangers il est stipulé que les marchandises doivent être débarquées à un port canadien si elles doivent jouir de tous les bénéfices spécifiés dans le traité. Entre 1920 et 1938 les importations via les Etats-Unis ont diminué de 9.5 p.c. à 2.0 p.c. de toutes nos importations des pays d'outre-mer.

La proportion des exportations canadiennes aux pays d'outre-mer via les Etats-Unis accuse un déclin considérable depuis 1927, les pourcentages des dernières années fiscales étant comme il suit: 1927, 39.4; 1928, 38.7; 1929, 36.6; 1930, 33.7; 1931, 27.3; 1932, 18.7; 1933, 14.2; 1934, 14.4; 1935, 17.3; 1936, 18.4; 1937, 16.5; 1938, 11.4. Un facteur important du déclin de ces dernières années a été la nécessité d'expédier directement les marchandises pour avoir droit aux préférences impériales introduites en Grande-Bretagne, mais ce facteur a été éliminé, quant au blé, en vertu de l'accord commercial entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, en vigueur le 1er janvier 1939. Le tableau 21 de ce chapitre donne les détails par pays.

Commerce avec les autres pays étrangers.—Les positions occupées par les Etats-Unis et autres pays étrangers dans le commerce canadien au cours de diverses années, depuis 1886 jusqu'à 1938, sont montrées dans l'état VII qui suit. Pendant la guerre et immédiatement après, alors que la production et les exportations de plusieurs pays européens étaient limitées, les importations des Etats-Unis se sont élevées à une forte proportion tandis que celles des autres pays étrangers baissaient. Sauf cette exception, la proportion d'importations des autres pays étrangers est restée étonnamment constante sur toute la période de près d'un demi-siècle, variant d'un dixième à un huitième des importations totales. Dans le cas des exportations canadiennes, celles dirigées sur les pays étrangers ont augmenté de 4.5 à autant que 24.0 p.c. en 1929 mais elles ont diminué de nouveau depuis. Les facteurs affectant ces tendances sont mentionnés dans le texte précédant l'état VII, p. 515.